



FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LA RECHERCHE ALMOE

Comment ça marche ?

Une vocation de recherche, respectueuse de l'environnement

L'Agence du développement durable ALMOE[®] a pour vocation première d'améliorer sensiblement l'aménagement de nos territoires, de nos cadres de vie (cadres publics, professionnels et personnels) et de nos habitats de toutes typologies, en engageant des Recherches résolument écoresponsables.

Ainsi, l'activité principale de l'Agence ALMOE consiste à étudier, à rechercher et développer les meilleures démarches scientifiques qui permettront d'améliorer nos conditions de vie et celles des générations futures, tout en préservant celles des autres espèces dans leurs milieux naturels.

Une ambitieuse programmation pour des innovations écoresponsables

Notre Comité scientifique, composé de 5 membres ayant autorité, indique le cadre des travaux de Recherche à programmer pour les deux ans à venir, sous réserve d'obtention de leurs financements.

Pour la période 2016-2017, ont été programmés quatre axes de travaux de Recherche ;

- Axe 1 : Formulation d'un nouveau matériau composite bio-sourcé qui réduit les amplitudes hygrothermiques, notamment pour limiter les effets caniculaires dans le logement.
- Axe 2 : Conception d'une exo-structure paysagère à échanges naturels et dynamiques pour réduire l'effet nocif des polluants aériens combinés à la chaleur dans l'habitat urbain.
- Axe 3 : Elaboration d'une application smart-data d'évaluation environnementale, sur les principaux produits de consommation courante, destinée au grand public.
- Axe 4 : Auto-fabrication numérisée 3D d'habitats courants tout public appliquée en FAB'LAB.

Une contribution financière indispensable

La part d'études à caractère technologique et scientifique représente plus de 85% de notre activité.

Le financement des travaux de R&D est soutenu partiellement par des prêts et des aides publiques.

Auxquels il est indispensable pour mener à bien cette Recherche, de recevoir des fonds privés qui ne remettraient pas en cause l'indépendance et la neutralité de notre organisme et de ses chercheurs.

Financement Participatif

Début 2016, une plateforme de financement participatif va vous permettre d'accéder via le *lien* suivant ; (*en attente*) , au compte de soutien participatif des 4 axes de Recherche écoresponsable.

Vous pourrez d'un simple clic participer (à partir de 50€ et jusqu'à 1000€) au financement au choix de l'un de ces 4 axes de Recherche. Votre participation financière sera déboursée à la condition que le seuil minimum requis soit atteint. Dès que l'étude R&D que vous souhaitez soutenir sera financée, vous recevrez un quitus formalisé DGFIP qui vous donnera droit à une réduction d'impôt IRPP ou ISF.

Mécénat Environnemental

En qualité de personne morale, votre entreprise peut nous verser un don monétaire, au titre du « mécénat environnemental ». En qualité de personne physique, tout particulier peut nous verser un don en faveur de la Recherche pour l'environnement. Le montant de votre don est libre (50€ minima)

Conformément à la législation en vigueur, nous vous remettrons un reçu, sans aucune contrepartie.

Si vous remplissez certaines conditions du Code Général des Impôts, notamment être ressortissant de droit français ou domicilié en France, être assujetti à l'impôt des sociétés (I.S.) pour les entreprises ou bien à l'impôt sur le revenu (I.R.P.P.) pour les particuliers, vous pourrez bénéficier d'un crédit ou d'une réduction d'impôt, pouvant atteindre jusqu'à 60% du montant de votre don. Nous vous invitons à vous renseigner préalablement auprès du Service des Impôts dont vous dépendez.

Agissons ensemble pour la Recherche en faveur de l'environnement

Votre don pour la Recherche, effectué soit par chèque soit par virement bancaire, peut être sélectif.

Vous pouvez opter pour soutenir expressément l'un de nos travaux de Recherche qui vous concerne.

Vos dons feront progresser la Recherche. Pour mieux vous informer, veuillez nous contacter :

info@almoe.org